



1 rue de l'Abbé Patureau 75018 Paris

Paris le 11/11/18

Messieurs les Sénateurs
De la République Fédérative
Du Brésil

Messieurs les Sénateurs

Nous avons appris que le Sénat de la République Fédérative du Brésil allait débattre de la reconnaissance officielle de la profession de PSYCHOMOTRICIEN.

Nous nous réjouissons de ce projet qui permettrait ainsi au Brésil de rejoindre de nombreuses nations européennes, latino-américaines, africaines et asiatiques qui ont fait de cette profession un des piliers de la prise en charge de pathologies dites de civilisation.

Ainsi la profession de psychomotricien légalisée en France par la loi N°95116 du 04/02/1995 permet aujourd'hui de traiter des personnes entre autres:

- atteintes des maladies dégénératives liées à l'âge (Alzheimer, Parkinson, Démences à corps de Lévy...)
- porteuses de syndromes DYS en nombre de plus en plus important, sans doute en lien avec le développement de technologies mal maîtrisées par les jeunes enfants)
- présentant des troubles du spectre autistique
- victimes de Burn out ou de stress post traumatiques

Cette semaine aura lieu un important congrès à Montevideo, pays qui a légalisé la profession et où de nombreux pays seront représentés et devront envisager le développement de la profession face aux nombreux défis de société.

Il vous faut également savoir que cette profession est extrêmement économique venant en substitution de médicaments et n'utilisant que peu de matériels.

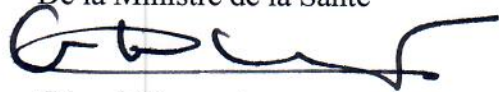
Le Brésil dont la population, jeune, souffre de difficultés d'apprentissage et qui sera confronté prochainement au vieillissement de sa population gagnerait en légalisant cette profession et en faisant une arme sanitaire pour le traitement de la population fragile.

L'Organisation Internationale de Psychomotricité travaille déjà avec le Brésil dont la délégation est assurée par l'ISPEGAE.

Nous sommes disposés à développer encore notre collaboration afin de doter le Brésil d'un nombre suffisant de psychomotriciens couvrant l'ensemble du pays.

Nous espérons vivement que cette légalisation aboutira prochainement et vous en remerciant à l'avance, nous vous prions de croire à l'assurance de notre très haute considération.

Le Secrétaire Général
Membre du Haut Conseil auprès
De la Ministre de la Santé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Hermant', written over a horizontal line.

Gérard Hermant